

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 169

Artikel: La fièvre aphteuse
Autor: Gravier, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

village avec 4 jeunes garçons de 15 à 20 ans qu'il amenaient de la Montagne dans les prisons de Delémont : ils ont dit qu'ils avaient tué deux gendarmes.

Le 4 avril un enfant de Joseph Bamat de Courfayve, âgé de six ans, est tombé dans la rivière et s'est noyé, voici cinq jours qu'on n'a pu encore le retrouver.

Il nous est arrivé de Bellelay un religieux nommé, le Père Grégoire, pour entendre les confessions pascales à Courfayve : il mange chez nous.

On ne sait pas trop ce qu'il y a à Paris. On dit qu'on y crie : « Vive le roi ! Vive la nation ! il n'y a plus rien dans ma maison. Vive la république ! Il n'y a plus de viande dans la marmite ! »

(A suivre.)

La fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse dite Cocotte est d'origine très ancienne; elle a été observée pour la première fois vers le milieu du XVIII^e siècle; on serait même tenté de croire que les nombreuses épizooties qui, au moyen-âge, ont sévi sur les animaux et auxquelles on a donné le nom de *peste*, n'étaient vraisemblablement que la *fièvre aphteuse*.

Depuis, cette maladie, malgré la loi sur le service sanitaire, a tracé son sillon grâce aux déplacements nombreux, aux facilités de transport qui accroissent conséquemment les chances de contamination.

Les statistiques deviennent lamentables; partout où elle a établi son foyer, ce ne sont que pertes considérables et ravages :

Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés.

La fièvre aphteuse est une maladie essentiellement contagieuse, dont l'évolution dans l'organisme produit une réaction de fièvre très intense et qui est caractérisée extérieurement par des éruptions ulcéreuses, surtout localisées dans la bouche, aux mamelles et aux pieds.

Dès que le virus a été introduit dans l'organisme, l'infection générale commence d'abord d'une façon lente et discrète : pendant un laps de temps variant de 2 à 8 jours, rien extérieurement ne peut faire soupçonner l'existence de la fièvre aphteuse : c'est la période d'*incubation*. Puis brusquement apparaissent des

pourquoi se plaindre ? On ne revient pas sur un sacrifice.

Il venait d'ouvrir, avec une émotion recueillie, un tiroir mystérieux, où il enfermaient les naïfs secrets de son jeune amour sans espoir. Ce tiroir contenait un élégant coffret d'ébène. C'était le petit cercueil où dormaient les souvenirs de l'amitié éteinte, à tout jamais, dans le cœur d'Alba; du moins, il le pensait, il l'espérait.

Il regardait mille petites choses indifférentes pour tous, sans prix à ses yeux : de pauvres fleurs fanées et sans parfum, si fraîches quand elle les lui avait apportées, le sourire aux lèvres et la gaieté dans les yeux.

Au plus profond du petit cercueil d'ébène, sur le satin doublant le coffret, reposaient des feuillets recouverts de la chère écriture. C'étaient les lettres d'Alba, au temps où elle lui écrivait. Et puis, comme Yvan ne lui répondait pas, M^{lle} Hedjer avait cessé d'écrire !

Il lisait les tendres lignes et ses yeux se mouillaient.

(La suite prochainement.)

symptômes de fièvre accompagnés le lendemain ou le surlendemain d'éruptions vésiculeuses grisâtres, développées le plus souvent dans la bouche et qui ne tardent pas à s'agrandir, à se dessécher pour faire place à des ulcérations rouges très sensibles.

La douleur devient alors très aiguë, la sécrétion salivaire augmente et une have mousseuse, puis visqueuse s'écoule abondamment. En même temps ou peu après les éruptions bucales, des aphtes peuvent apparaître sur les mamelles et aux pieds et déterminer de graves désordres.

Alors l'animal se refuse à toute nourriture, s'amaigrit, piétine et boite quelquefois.

Je ne veux pas rappeler ici les ravages considérables causés par cette terrible maladie ces temps derniers dans toute la France et dont notre région a tout particulièrement souffert; quand j'aurai dit que la mortalité du bétail s'est élevée jusqu'à 20 0/0, je serai au-dessous de la vérité.

Devant un tel fléau on est bien en droit de jeter un cri d'alarme, de dire que la fièvre aphteuse est la plus redoutable des maladies contagieuses. Aussi chacun s'est fait un devoir de chercher un moyen pratique d'enrayer et d'annihiler le mal dans sa source et dans ses effets.

Dans ce but l'art vétérinaire a montré un dévouement scientifique qui lui fait honneur, ne marchandant ni sa peine, ni ses essais, s'appliquant à l'exécution ponctuelle de toutes les mesures sanitaires et restrictives capables de servir la cause des agriculteurs. Comme mesures préventives, ces praticiens conseillèrent l'*isolement*, la désinfection des écuries; comme médication : l'acide phénique, le crésyl, la créoline, le sulfate de cuivre, la chaux etc.. Comme nourriture : des aliments légers; comme boissons : l'eau tiède (l'eau froide pouvant occasionner des accidents mortels.)

A leur tour des conférenciers de partout sont entrés en lice, mais leurs belles paroles « sentant l'huile » n'ont d'équales que leur incompétence, leur ignorance et leur routine surannée. Semblables aux personnages des « Mauvais bergers » d'Emile Bergerat, ils nous montraient le mal sans en indiquer le remède; tantôt prétentieux, critiquant les adages, tantôt sceptiques, ils s'inscrivaient en faux, donnant libre essort à leur fantaisie, contre toutes les longues recherches, les progrès de la science, insultant du même coup le *Labor improbus omnia vincit* du poète.

Et pourtant, chers lecteurs, il faut se rendre à l'évidence, le doute n'est plus permis, le remède contre la fièvre aphteuse est enfin trouvé, mais non son sérum.

Les patients travaux de M. L. Barthoulot pharmacien-chimiste à Vichy-les-Bains (*) (Allier), à qui la thérapeutique est déjà redevable de nombreuses et précieuses découvertes, vient enfin de nous donner le spécifique si impatientement attendu.

Dans une des dernières réunions de l'Académie de Médecine de Paris, un médecin distingué, M. Le Docteur Jare, faisant une communication sur la fièvre aphteuse, en arrive à penser contrairement à l'opinion courante :

« Que la fièvre aphteuse loin d'être une maladie générale, avec lésions locales secondaires, doit au contraire trouver son explication dans le fait d'une infection spécifique par un agent pathogène cultivant des toxines dans le *derme* avec troubles généraux symptomatiques de l'état local. »

Ce qui prouve que le traitement local influe énormément sur l'état fébrile général et dé-

montre que le traitement externe a seul des chances d'amener la guérison.

Le Docteur Jarre recommande comme causative l'acide chromique *chimiquement pur*, produit très difficile à obtenir.

Or, la liqueur de M. Barthoulot présente les mêmes avantages, sans qu'il soit besoin de contrôler son état de pureté chimique.

Les recherches actuelles de ce modeste praticien eussent été longtemps ignorées si M^r V. Darrot, le distingué membre de la société d'Agriculture, ému des résultats décisifs obtenus, étonné des cures merveilleuses qu'il expérimentalement constatées n'eût présenté, en haut lieu, au risque des obstructions ordinaires en pareille matière, ce puissant antiseptique, connu sous l'appellation rationnelle de *Liqueur suprême*.

« La liqueur suprême, dit-il en substance en « un rapport savamment compulsé, a le double « avantage d'être un *préventif* et un *curatif*, « ce qui est le dernier mot de l'hygiène au « point de vue épizootique. Au bout de cinq « ou six jours les animaux traités peuvent être « disponibles et reprendre les travaux graduel- « lement. »

Après de telles constatations officielles, il serait superflu de dire que la vulgarisation de la *Liqueur suprême* aujourd'hui est universelle, quoique de découverte récente, et que son auteur est l'objet incessant de félicitations et de remerciements. (*)

Il nous permettra à notre tour, au nom du Progrès et de l'Agriculture, d'ajouter notre reconnaissance à son album humanitaire.

E. GRAVIER
vétérinaire à Vichy.

Poisson d'Avril

— Et ! Firmin !

A cet appel de M. Philippeau, maître clerc en l'étude de M^r Chamfleury, notaire à Marsilly-en-Tapinois, Firmin quitta aussitôt son travail, et d'un bond, fut auprès de son chef hiérarchique.

— Qu'y a-t-il pour vot' service, M'sieu Philippeau ? demanda-t-il.

Il n'aurait trop su dire pourquoi, Firmin; mais, vrai, ce jour-là, elle lui semblait très drôle, la figure du maître clerc, et l'étude elle-même paraissait ne pas être dans son état normal. On eût dit que de tous les pupitres sortaient des rires comprimés avec des mouchoirs. Mais notre petit n'attachait tout ceci aucune importance, et, comme précédemment, reprit : « Que désirez-vous, M'sieu Philippeau ? »

— Mon ami, se décida enfin à dire celui-ci avec un grand sérieux, tu n'es pas riche. Eh bien, comme tu es un bon garçon, je vais t'enseigner le moyen d'avoir plus d'écus que M^r Chamfleury.

Le petit ouvrit des yeux énormes et regarda le maître clerc avec une telle fixité qu'on l'eût dit hypnotisé.

Dans l'étude, les rires étouffés jusque-là commençaient à perdre patience, et quelques-uns éclataient pour de bon.

M. Philippeau continua :

— Tus as bien deux sous dans ta poche ? Qui ? Alo : s, va chez le premier épicier venu !... Cabiro, par exemple... Tiens, justement, il a

(*) M. Barthoulot dont la famille est honorablement connue de nos côtés, est originaire de Charmavillers.

(*) Nous publions avec plaisir cette communication, sans toutefois nous porter, bien entendu, garant de l'efficacité du traitement recommandé par M. E. Gravier.